

ANNEXE C
RÈGLEMENT DES ÉTUDES
FORMATION INGÉNIEUR EIGSI
ANNÉE 2026 – 2027

Activités périscolaires



A word cloud of soft skills in French, with words of varying sizes and colors. The words include: Engagement, Plaisir, Leadership, Gestion de projet, Communication, Travail d'équipe, Empathie, Prise de décision, Créativité, Organisation, Résolution de problèmes, Adaptabilité, Responsabilité, Innovation, Réseautage, Négociation, Gestion de budget, Gestion du temps, Animation d'équipe, Esprit d'initiative, and Collaboration.

I – PRINCIPES DIRECTEURS

L'EIGSI encourage l'implication de ses apprenants dans des activités périscolaires, sources d'épanouissement personnel et d'acquisition de compétences utiles à l'ingénieur.

Au-delà des dispositifs collectifs de soutien aux associations mis en place (mise à disposition de locaux, support du service accompagnement de la vie étudiante, soutien financier...), les points périscolaires permettent une reconnaissance individuelle de l'engagement.

La validation d'une activité périscolaire déclenche l'attribution de points selon les tableaux détaillés dans la suite du document.

Au-delà d'un seuil donné, les points peuvent donner lieu à une bonification d'un UE donnée selon les règles énoncées ci-après. Le nombre de points au-delà desquels une demande de bonification est possible dépend de l'année d'entrée dans le cycle et du parcours.

CYCLE PRÉPARATOIRE	SEUIL DE POINTS AU-DELÀ DUQUEL LA BONIFICATION EST POSSIBLE
FISE-1 et FISE-2	100
FISE-2 uniquement	50

CYCLE INGENIEUR	SEUIL DE POINTS AU-DELA DUQUEL LA BONIFICATION EST POSSIBLE
CYCLE INGÉNIEUR FISE	100
CYCLE INGÉNIEUR FISA	50
CYCLE INGÉNIEUR AVEC UN SEMESTRE HORS EIGSI (mobilité internationale OU double diplôme)	70
CYCLE INGÉNIEUR AVEC DEUX SEMESTRES HORS EIGSI (entrée en FISE 4 OU mobilité internationale et double diplôme)	50

La conduite de plusieurs activités périscolaires de nature distincte est autorisée au cours du même cycle.

Au-delà du seuil indiqué ci-dessus, les points attribués peuvent être utilisés pour bonifier une ou plusieurs unités d'enseignement.

En fin de cycle FISE-1/2, le compteur périscolaire est remis à zéro à l'entrée du cycle ingénieur.

I – MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES POINTS

- L'allocation prévisionnelle de points est dimensionnée à priori, c'est-à-dire avant le début de l'activité.
- L'attribution définitive de points est validée à posteriori, c'est-à-dire à l'issue de la réalisation de l'activité, sous condition de satisfaire aux critères de validation, 2 fois par an, avant les bilans semestriels et avant les jurys d'année.
- En cas de litige sur le nombre de points attribués, l'étudiant a 4 semaines pour porter réclamation à partir de la date de publication. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera étudiée.
- Les activités sont liées aux activités périscolaires réalisées dans le cadre de l'école. Les activités périscolaires réalisées en dehors du contrôle de l'EIGSI ne donnent pas lieu à l'attribution de points périscolaires. Elles peuvent néanmoins faire l'objet d'un accompagnement par l'école et en particulier d'une autorisation d'absence (pilotage par le responsable de l'accompagnement de la vie étudiante en collaboration avec le coordinateur de promotion).

Activités de la Vie Associative			
Organisée en 6 associations (Bureau de Étudiants (BDE), Bureau des Sports (BDS), Bureau des Arts (BDA), Bureau des Ingénieurs Solidaires (BDIS), EIGSI Students Engineering Projects (ESEP) et Association de voile (EIGSAIL)) et plus de 30 clubs associatifs, la vie associative propose des projets techniques, solidaires, sportifs, événementiels... Chaque président d'association a la latitude pour définir les points attribués aux membres de son équipe, en cohérence avec l'engagement de chacun et en accord avec le Responsable de l'Accompagnement de la Vie Étudiante.			
Typologie	Actions	Nb Points	Référent Ecole
Mandat au sein de l'un des clubs associatifs	Tenir le rôle de Président, Vice-Président, Trésorier, Vice-Trésorier, Secrétaire...	Jusqu'à 100 pts / semestre selon l'engagement de chacun	Responsable de l'Accompagnement de la Vie Étudiante
Responsable de club ou responsable équipe projet	Avoir un rôle de coordination d'une équipe projet ou une responsabilité identifiée dans l'équipe projet.		

Représentant(e) des apprenants			
Typologie	Actions	Nb Points	Référent Ecole
Mandat de représentant(e) de promotion ou membre du conseil de la vie étudiante (CVE)	Représenter sa promotion chaque fois que nécessaire, s'engager à remplir la fonction sur une année entière	50pts / semestre répartis entre le titulaire et le suppléant et selon leur engagement	Coordinateur de promotion ou d'option
Mandat de correspondant(e) numérique	Contribuer au support technique des outils numériques en interface avec la direction du numérique et des systèmes d'information	100 pts/an attribués en fin d'année académique	Direction du Numérique et des Systèmes d'information

Programme de tutorat (PEER to PEER)

Proposer une aide pédagogique individualisée "de pair à pair"

Le tutorat pédagogique encadré est un dispositif d'entraide permettant aux étudiants et alternants de surmonter des difficultés d'ordre académique. Cette activité est créatrice de liens entre apprenants de différentes promotions et participe à la réussite des apprenants tutorés. Les points périscolaires sont attribués aux tuteurs ainsi qu'aux tutorés comme reconnaissance de leur investissement pour leur réussite. La validation des points périscolaires est soumise à l'appréciation du responsable du programme P2P à l'occasion d'un débriefing avec les tuteurs, dans le courant du semestre.

Typologie	Actions	Nb Points	Référent Ecole
Apprenant "tuteur" d'une séance de tutorat P2P	Par créneau de 1h30, en tête-à-tête ou en petit groupe (jusqu'à 5 apprenants), dans les locaux de l'EIGSI en priorité.	5 pts / séance de 1h30	Responsable du Programme P2P : Vincent FELIX
Apprenant "tutoré" lors d'une séance de tutorat P2P	Par créneau de 1h30, en tête-à-tête ou en petit groupe (jusqu'à 4 autres apprenants + le tuteur), dans les locaux de l'EIGSI en priorité.	5 pts / 3h (25 pts max/an)	
Accompagnement spécifique des apprenants en situation de handicap	Agir pour une meilleure intégration des apprenants en situation de handicap ou de fragilité.	Jusqu'à 100 pts / semestre selon l'engagement	Coordinateur de promotion

La pratique sportive

Se dépenser et se dépasser.

Avec plus de 40 activités sportives et d'expression proposées sur le campus rochelais grâce au concours du Bureau Des Sports de l'EIGSI (BDS) et à l'encadrement du SUAPSE (Services Universitaires des Activités Physiques, Sportives et d'Expression), chaque étudiant(e) pourra trouver facilement le sport qui lui plaît. A pratiquer en loisir pour le plaisir, ou en compétition pour le plaisir et l'engagement, et en découvrir de nouveaux !
La pratique sportive de loisirs ne donne pas lieu à l'attribution de points périscolaires.

Typologie	Actions	Nb Points	Référent Ecole
Sport pratiqué en compétition	S'inscrire dans une pratique sportive ou d'expression en compétition, au nom de l'EIGSI.	De 20 à 50 pts /semestre	Responsable de l'Accompagnement de la Vie Étudiante

Actions de Communication et représentation de l'École			
L'EIGSI La Rochelle ouvre une tribune aux étudiants convaincus que mieux communiquer agit sur sa capacité à transmettre ses idées, défendre et promouvoir un projet. Des dizaines d'actions proposées toute l'année à travers lesquelles les étudiants pourront développer de nouvelles aptitudes, utiles dans leur futur métier d'ingénieur(e) Les points mentionnés dans ce tableau sont indicatifs. L'attribution finale dépend de l'implication réelle de l'étudiant(e) dans la réalisation de l'action.			
Typologie	Actions	Nb Points	Référent Ecole
Ambassadeurs FORUM	Retour dans son établissement (Lycée Post Bac, Post CPGE, DUT) pour y présenter l'EIGSI ou présentation dans un autre établissement	20 pts/jour	Direction Marketing/ Communication
Ambassadeurs SALON	Présenter l'EIGSI sur un salon étudiant dans toute la France	20 pts/jour	Direction Marketing/ Communication
Événement Communication	Ex : Équipe Accueil Remise Des Diplômes de l'EIGSI (RDD), Colloques, Conférences etc...	20 pts/jour	Direction Marketing/ Communication
Évènement Admission	Participation aux Journées Portes Ouvertes EIGSI (JPO) Encadrement de la Journée de Préparation aux Concours (JPCA, BAC, PREPA)	20 pts/jour	Service des admissions
Représentation	Participation à des événements pédagogiques au nom de l'école (Concours, Debating Weekend, ...)	20 pts/jour	Direction des Formations

International Development			
Devenir acteur du rayonnement de l'EIGSI à l'international : contribuer au renforcement de son attractivité, véhiculer les valeurs de l'école et accompagner les étudiants internationaux dans leur intégration. Plusieurs actions permettent aux étudiant.e.s de développer des compétences interculturelles et de s'ouvrir à des "mondes" nouveaux.			
Typologie	Actions	Nb Points	Référent Ecole
International Ambassador	Présenter l'EIGSI lors de votre mobilité internationale; convaincre des étudiants internationaux de venir à l'EIGSI.	10 pts	Service International
International Events	Contribuer aux événements de l'international : accueil, accompagnateurs, étudiants traducteurs...	10 pts/ demi-journée	Service International
Buddy Program	Accompagner les étudiants internationaux dans leurs premiers pas à l'EIGSI, à La Rochelle, tisser des liens durables pour les aider à s'intégrer.	jusqu'à 50 pts/an selon l'engagement	Service International

II – BONIFICATION

- La bonification s'applique sur une ou plusieurs U.E. (dès lors que la moyenne de l'U.E. est supérieure ou égale à 9,5/20) pour le cycle ingénieur des deux campus ainsi que pour le cycle préparatoire de Casablanca. Pour le cycle préparatoire de la Rochelle, la bonification s'applique en 2^{ème} année uniquement (pas de bonification en 1^{ère} année de cycle préparatoire à La Rochelle).
- Chaque multiple de 20 points capitalisés dans le même cycle au-dessus du seuil de validation (cf. tableaux partie I.), donne lieu à une bonification de 0,1 de la moyenne d'une U.E.
- La bonification s'applique à hauteur maximale cumulée de 0,5 point par année académique.
- Il est possible d'utiliser les points pour bonifier une U.E. de l'année N ou de l'année N-1.
- L'apprenant doit réaliser sa demande de bonification avant le jury de fin d'année et après la session complémentaire par mail à son coordinateur de promotion avec copie au service scolarité.
- La bonification d'une U.E. ne modifie pas la valeur initiale de la moyenne de l'U.E.
- La bonification d'une U.E. ne peut être activée en cas de redoublement ou de radiation.
- Lorsque l'U.E. est exclusivement composée d'expérience professionnelle, la bonification est soumise à l'appréciation du jury de fin d'année.
- La bonification n'est pas un droit. Elle doit être validée par le jury qui analyse le parcours de l'élève dans son ensemble. Le jury peut ainsi refuser une bonification, par exemple pour les apprenants ayant reçu des sanctions ou ayant un nombre d'absences élevé.